

Où sont les soutiens aux brevets fédéraux ?

Francine Stettler (UDC)

Actuellement, les titulaires d'un CFC ont la possibilité de poursuivre leur formation avec un brevet fédéral mais le financement de cette formation repose majoritairement sur les personnes ayant suivi les cours. Bien que la Confédération finance 50% des coûts pour les candidats se présentant aux examens finaux, cette aide est plafonnée à 9'500 francs, ce qui est insuffisant pour certains brevets coûteux tels que ceux en mécanique sur machines agricoles ou de chantier pouvant atteindre 40'000 francs.

Le Gouvernement est invité à répondre aux questions suivantes :

- 1. Quels sont les soutiens financiers actuellement offerts par les cantons pour les brevets fédéraux ?**
- 2. Dans quelles disciplines et pour quels brevets ces soutiens sont-ils accordés ?**
- 3. Pourquoi ces aides ne sont-elles pas uniformément disponibles pour tous les brevets ?**
- 4. Quelles sont les solutions pour les personnes confrontées à des frais de formation dépassant 40'000 francs, afin de rendre ces parcours plus accessibles ?**
- 5. Quels types de soutiens sont proposés par d'autres cantons pour les brevets fédéraux ?**

Je remercie le Gouvernement pour ses réponses.

Francine Stettler (UDC)

Co-signataires

- Laurence Studer (UDC)
- Yves Gigon (UDC)
- Brigitte Favre (UDC)
- Didier Spies (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Alain Koller (UDC)

Intervention déposée officiellement le 19 juin 2024